

Pologne

Les entrées enregistrées d'étrangers en Pologne ont légèrement augmenté en 2011 (+2 %), pour s'établir à environ 15 500. Le chômage s'est accru, dépassant les 10 % à la fin de l'année 2012 (le chômage des jeunes approche les 30 %), d'où une nouvelle hausse de l'émigration. Contrairement aux quatre années précédentes, la Pologne a vu le nombre d'émigrés enregistrés officiellement augmenter de 14 % en 2011, à presque 20 000. Bien que le flux net d'émigration ait augmenté pour la première fois depuis 2008, il est bien inférieur à ce qu'il était au début de la période qui a suivi l'élargissement, en raison d'une hausse de l'immigration.

D'après les estimations de l'Office central de la statistique, quelque 2.06 millions de citoyens polonais (5.2 % de la population) auraient habité à l'étranger en 2011, soit une hausse de 3 % par rapport à 2010. Environ 1.5 million d'entre eux seraient restés à l'étranger pendant 12 mois ou plus. Au vu des données de l'Office, il semble que près des trois quarts des personnes ayant émigré récemment entrent dans la catégorie des migrants de travail.

Le recensement de la population a identifié 56 300 immigrés temporaires en 2011, dont 29 000 étaient en Pologne pour un an au moins. 78 % étaient des ressortissants étrangers, principalement originaires d'Allemagne, du Bélarus, de Bulgarie, de Chine, de la Fédération de Russie, d'Ukraine et du Viêtnam. En général, les citoyens étrangers séjournent en Pologne pour des raisons professionnelles principalement, tandis que les citoyens polonais établis à l'étranger viennent en Pologne pour des raisons familiales. D'après les estimations de l'Enquête sur la population active, les effectifs de ressortissants étrangers âgés de plus de 14 ans se chiffraient à 41 000 au 2^e trimestre 2011.

34 100 permis de séjour ont été délivrés à des ressortissants de pays non membres de l'UE, et 8 400 citoyens de l'UE et membres de leur famille se sont enregistrés comme résidents en 2011, soit au total 2 % de moins qu'en 2010. Au 31 décembre 2011, 100 380 citoyens étrangers étaient titulaires de cartes de séjour valides, tous types de séjours confondus. Les principaux pays d'origine étaient l'Ukraine (29 %), la Fédération de Russie (11.6 %), le Viêtnam et le Bélarus (9.2 % chacun).

40 800 permis de travail ont été délivrés en 2011, soit 11 % de plus qu'en 2010. Quelque 89 % ont été accordés à des étrangers travaillant pour des employeurs établis en Pologne. Les principaux secteurs d'emploi des étrangers sont la construction, le commerce de gros et de détail, les services domestiques et l'industrie manufacturière.

Depuis 2006, une procédure simplifiée ne nécessitant pas la délivrance d'un permis de travail a entraîné une hausse des entrées de main-d'œuvre étrangère. Les citoyens du Bélarus, de Géorgie, de Moldavie, de la Fédération de Russie et d'Ukraine ont désormais seulement besoin d'une déclaration d'un employeur polonais pour travailler pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois au cours d'une même année. En 2011, ces déclarations ont augmenté de 44 %, à près de 260 000. 92 % des déclarations des employeurs polonais concernaient des Ukrainiens, dans les secteurs de l'agriculture et de la

construction ; toutefois, la procédure simplifiée est de plus en plus utilisée par d'autres secteurs tels que les transports ou les services hautement spécialisés.

La Pologne a enregistré une baisse sensible du nombre de demandes d'asile, de 6 500 en 2010 à 5 100 en 2011. La Fédération de Russie demeure le principal pays d'origine des demandeurs (60 %).

La Pologne a signé des accords sur la circulation transfrontalière avec des pays voisins non membres de l'UE. Depuis 2009, un accord avec l'Ukraine autorise les ressortissants ukrainiens et polonais à séjourner dans les deux pays sans visa pendant une période maximale de 90 jours. Depuis juillet 2012, un accord avec la Fédération de Russie concernant les habitants de la région de Kaliningrad permet une entrée réciproque sans visa pour une durée maximale de 30 jours. Un accord conclu en 2010 avec le Bélarus n'a pas encore été ratifié.

Le troisième et plus important programme de régularisation de la Pologne a été mis en œuvre durant le premier semestre 2012 ; 9 500 personnes ont demandé la régularisation de leur situation.

En juillet 2012, le Conseil des ministres a approuvé le document intitulé « Politique migratoire polonaise : état des lieux et mesures à prendre ». Ce document, fruit de plusieurs années de consultation, formule des recommandations pour la définition d'une politique migratoire cadre et fait des propositions spécifiques de changements administratifs, procéduraux et législatifs.

En avril 2012, la Loi sur les étrangers et la Loi sur la promotion de l'emploi et les institutions du marché du travail ont été amendées dans le cadre de la transposition des directives de l'UE sur les retours et sur l'entrée et le séjour des travailleurs hautement qualifiés ; c'est dans le cadre de cette dernière qu'a été créée la carte bleue européenne. La directive européenne prévoyant des normes minimales concernant les sanctions et les mesures à l'encontre des employeurs de ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier a également été mise en œuvre séparément.

Une première version de la nouvelle Loi sur les étrangers a été présentée en octobre 2012, l'objectif étant qu'elle entre en vigueur au cours du premier semestre 2013. Cette loi ne prévoit pas de changements fondamentaux du statut des étrangers, bien qu'une approche législative stricte veuille que des changements soient apportés par la suite par le biais d'amendements.

En mai 2012, les gouvernements polonais et ukrainien ont signé un accord sur la sécurité sociale, qui coordonne les systèmes de sécurité sociale des deux pays, afin d'éviter que les Ukrainiens travaillant en Pologne et les Polonais travaillant en Ukraine n'aient à subir des conséquences négatives.

Pour en savoir plus :

www.udsc.gov.pl/

www.stat.gov.pl

www.mpips.gov.pl

Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

POLOGNE

Flux migratoires d'étrangers	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Milliers
					2001-05	2006-10	2011
Définition nationale							
<i>Pour 1 000 habitants</i>							
Entrées	0.4	1.0	1.1	1.1	0.8	1.0	41.3
Sorties
Entrées d'étrangers par catégorie	Milliers		Distribution (%)		10 principales nationalités en % des entrées d'étrangers Pologne Moyenne annuelle 2001-10 (dotted line) 2011 (solid grey bar) 		
Statistiques de permis de résidence (données standardisées)	2010	2011	2010	2011			
Travail			
Famille (y compris la famille accompagnante)			
Humanitaire			
Libre circulation			
Autres			
Total			
Migrations temporaires	2005	2010	2011	Moyenne 2006-10			
<i>Milliers</i>							
Étudiants			
Stagiaires			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers			
Personnel transféré au sein de leur entreprise			
Autres travailleurs temporaires			
Entrées de demandeurs d'asile	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Niveau
<i>Pour 1 000 habitants</i>	0.1	0.2	0.2	0.1	2001-05	2006-10	2011
					0.2	0.2	5 086
Composantes de la croissance de la population	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Milliers
<i>Pour 1 000 habitants</i>					2001-05	2006-10	2011
Total	-0.2	-0.4	0.9	0.2	-0.5	0.2	9
Accroissement naturel	0.3	-0.1	0.9	0.3	-0.1	0.6	13
Solde migratoire	-0.5	-0.3	-0.1	-0.1	-0.4	-0.4	-4
Effectifs de migrants	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Milliers
<i>En % de la population totale</i>					2001-05	2006-10	2011
Personnes nées à l'étranger	1.8	675
Population étrangère	0.1	55
Naturalisations	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Niveau
<i>En % de la population étrangère</i>	5.9	4.4	2001-05	2006-10	2011
					2 325
Résultats sur le marché du travail	2000	2005	2010	2011	Moyenne		
<i>Emploi / population (%)</i>					2001-05	2006-10	
Hommes nés dans le pays de résidence	..	59.0	65.6	59.7	..	64.6	
Hommes nés à l'étranger	..	35.9	59.3	55.3	..	50.9	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	47.0	53.1	59.7	..	51.5	
Femmes nées à l'étranger	..	24.0	43.7	55.3	..	35.0	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	..	16.9	9.4	9.1	..	9.2	
Hommes nés à l'étranger	..	10.2	12.1	9.9	..	8.8	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	19.4	10.1	10.5	..	10.5	
Femmes nées à l'étranger	..	15.3	11.1	14.5	..	9.2	
Indicateurs macroéconomiques	2000	2005	2010	2011	Moyenne		Niveau
<i>Croissance annuelle en %</i>					2001-05	2006-10	2011
PIB réel	4.3	3.6	3.9	4.3	3.1	4.7	
PIB/tête (niveau en USD)	4.3	3.7	2.9	4.3	3.1	4.5	21 070
Emploi (niveau en milliers)	-1.5	2.3	0.9	1.4	-0.6	2.6	16 237
<i>Pourcentage de la population active totale</i>							
Chômage	16.1	17.9	9.7	9.7	19.0	9.7	

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932832440>